

## PRATIQUE AERONEF TELEPILOTE

**Objectif :** Disposer des connaissances pratiques et d'une expérience dans le télépilotage d'aéronefs en vue d'être conforme à la Déclaration de Niveau de Compétence (DNC, délivrée par l'exploitant) nécessaire à l'exploitation d'aéronefs civils qui circulent sans personne à bord. (*Arrêté du 18 mai 2018 relatif aux exigences applicables aux télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord à des fins autres que le loisir*)

**Être capable de maîtriser son aéronef et de le faire évoluer en respectant la réglementation**

**Personnes concernées :** Toute personne ou organisme souhaitant développer une activité professionnelle via un aéronef télépiloté comme la prise de vues aériennes, ou l'inspection

**Pré requis :** Être âgé de 16 ans révolus et ne pas présenter de troubles visuels ou auditifs majeurs

**Intervenant :** Pilote instructeur drone professionnel déclaré auprès de la DSAC avec un minimum de 2 ans d'expérience en télépilotage opérationnel et en pédagogie

**Durée :** Se déroule sur une période de cinq journées consécutives de 7h soit 35h de formation. Horaire 9h à 12h/13h à 17h du lundi au vendredi. Une session par mois

**Lieu de formation :** Dans nos locaux (hangar, zones de vol) sur l'ex Base Aérienne 217 de Brétigny/Orge (91)

**Participants par session :** Session de 3 élèves/ stagiaires maximum par instructeur

**Moyens pédagogiques :**

- Zone de vol réservée aux aéronefs télépilotés et hangar pour la pratique indoor
- Vecteurs aériens dédiés à la formation dont la gamme DJI (F450, Phantom 4, Mavic 2...),
- Livret de progression
- Moyens de déploiement extérieur (abri, balisage, chaise...)

**Validations des acquis :** Le livret de progression et examen pratique final

**Sanction visée :** Attestation de formation délivrée par Drones-Center

**Matériel nécessaire pour suivre la formation :** Activité en extérieure, prévoir des vêtements adéquates en fonction de la météo

**Délais pour accéder à la formation :** 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation

**Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite :** Bâtiment conforme aux normes d'accessibilité ERP Classe V

**Coût :** Forfait 35 heures à 1750€ HT (Exonération de TVA - Art. 261.4.4° a du CGI)

**Éligibilité :** Numéro d'agrément Préfecture Ile de France : 11 91 07486 91

**Code CPF :** RS5235 : 'Télépilotage de drones à usage professionnel en audiovisuel et missions techniques'

- Peut-être combiné au modules M2 : Formation Théorique et M6 : Aide à la rédaction du Manex.

**Taux de réussite :** 95%



# PRATIQUE AERONEF TELEPILOTE

## Déroulement de la semaine de formation :

(Durée des exercices adaptée en fonction de la capacité du pilote)

### Journée 1 :

- Présentation de la formation et des élèves (30mn)
- Préparation du matériel et déploiement sur site
- Prise en main du drone (en fonction des capacités de l'élève)
- Familiarisation avec les commandes (en fonction des capacités de l'élève)
- Décollage, Stationnaire, Atterrissage (en fonction des capacités de l'élève)
- Translations dans les 2 axes (lent et rapide) (en fonction des capacités de l'élève)
- Mise en œuvre des exercices de télépilotage de précision mode GPS et ATTITUDE
- Retour à la base, débriefing et actualisation des carnets de vol et du livret de progression

### Journée 2 :

- Présentation de la journée
- Préparation du matériel et déploiement sur site
- La prévol (en fonction des capacités de l'élève) (récurrents)
- Mise en œuvre des exercices de télépilotage de précision mode GPS et ATTITUDE
- Retour à la base, débriefing et actualisation des carnets de vol et du livret de progression

### Journée 3 :

- Présentation de la journée
- Description exhaustive de l'application de gestion du drone
- Initiation aux basiques de la photo et de la vidéo aérienne
- Description des paramètres du capteur
- Préparation du matériel et déploiement sur site
- Mise en œuvre des exercices de prises de vues vidéos (4,5,6,7)
- Gestion du temps (batterie, alarmes, ...) (récurrents)
- Gestion de la sécurité en mission
- Atterrissage de précision (en fonction des capacités de l'élève)
- Retour à la base, dérushage, débriefing et actualisation des carnets de vol et du livret de progression

### Journée 4 :

- Présentation de la journée
- Préparation du matériel et déploiement sur site
- Mise en œuvre des exercices de prises de vues photos (1, 2, 3)
- Gestion du temps (batterie, alarmes, ...) (récurrents)
- Gestion de la sécurité en mission
- Atterrissage de précision (en fonction des capacités de l'élève)
- Récupération d'un drone hors vue (en fonction des capacités de l'élève)
- Retour à la base, dérushage, débriefing et actualisation des carnets de vol et du livret de progression



**Journée 5 :**

- Présentation de la journée
- Préparation du matériel et déploiement sur site
- Mise en œuvre des exercices de prises de vues vidéos (4,5,6,7) en situation de mission
- Mise en œuvre des exercices de prises de vues photos (1, 2, 3) en situation de mission
- Récupération d'un drone hors vue (en fonction des capacités de l'élève)
- Examen final (45mn à 1h30)
- Retour à la base, dérushage, débriefing global et actualisation des carnets de vol et du livret de progression,
- Administratif et enquête satisfaction élève

*Ce planning peut être adapté à tout moment en fonction des aptitudes des élèves, des conditions météorologiques et des possibilités d'accès aux sites*